

ING Fonds collectifs offre les parts de la catégorie exclusive (catégorie F) aux conseillers financiers

Cette initiative permet aux investisseurs inscrits à un programme de rémunération contre services ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un conseiller financier de bénéficier de l'expertise mondiale d'ING Fonds collectifs et ce, sans verser de commission.

Un investisseur qui adhère à un de ces programmes verse des frais à son courtier en placement en fonction de l'actif qu'il détient ou pour obtenir des conseils en matière de planification financière. Aucuns frais d'acquisition ou de rachat ne sont exigibles à l'achat ou au rachat de parts de la catégorie F des Fonds ING et ING Fonds collectifs ne verse aucune commission de vente ou de suivi relativement à ces parts. Ces Fonds sont donc assujettis à des frais de gestion moins élevés.

Au sujet des Fonds ING

ING Fonds collectifs offre maintenant une famille de 22 fonds, vendus moyennant des frais d'acquisition, des frais de rachat et des frais de rachat modiques, ainsi que des parts de la catégorie exclusive (catégorie F). ING Fonds collectifs est membre d'ING Groep N.V. d'Amsterdam, un des plus grands fournisseurs mondiaux de services financiers. Doté d'un effectif de plus de 110 000 employés, le Groupe exerce ses activités dans le secteur bancaire, la gestion de l'actif et l'assurance dans plus de 65 pays.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec ING Fonds collectifs au 1 866 669-4464 ou visitez notre site Web à l'adresse www.ingfondscollectifs.ca.

Renseignements:

Jean-Claude Major, vice-président régional des ventes, Est du Canada, ING Fonds collectifs, (450) 778-4807; Barbara Timmins, Relations publiques mondiales Edelman Canada, (514) 844-6665, poste 222

<https://salledepresse.intactfc.com/2002-03-25-ING-Fonds-collectifs-offre-les-parts-de-la-categorie-exclusive-categorie-F-aux-conseillers-financiers>